



MAIRIE

DE

SAINT LAURENT DE LEVEZOU

12620

Tél. : 05 65 61 87 60

E. mail : mairie-stlaurentdelevezu@wanadoo.fr

PROCES VERBAL DE SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU

VENDREDI 28 OCTOBRE 2022 A 20H30

Sous la Présidence de Monsieur Patrick CONTASTIN, Maire

Présents : BERTRAND Alexandra, BESOMBES Geneviève, CONTASTIN Arnaud, CONTASTIN Patrick, IZARD Nadine, JUILLAGUET Franck, MALAVAL Régine, PALMIER Nathalie, VAISSIERE Gilbert, VIDAL Samuel.

Excusés :

A été nommée secrétaire : PALMIER Nathalie.

ORDRE DU JOUR

- Procédure suite à la démission d'un adjoint
- Désignation du délégué au Syndicat Intercommunal d'Electricité du Département de l'Aveyron
- Désignation du responsable de la salle des fêtes de St Laurent
- Révision loyer logement T1bis
- Programme SIEDA pour éclairage public des écarts
- Cession de la parcelle AH 438
- Modalité mise en œuvre du CET (Compte Epargne Temps)
- Désignation d'un correspondant incendie et secours
- Décision modificative N°2- Budget Principal
- Décision modificative N°3- Budget Principal

➤ Questions diverses

Le procès-verbal du 2 septembre est approuvé.

A la suite d'une remarque du contrôle de légalité de la préfecture quant au délai de convocation des membres du conseil municipal, toutes les délibérations de la séance du 28 octobre doivent être retirées et représentées lors de la prochaine séance.

N'apparaissent donc sur le PV de la séance du 28 octobre que les questions diverses qui y ont été abordées.

10. Questions diverses

- Assainissement Mauriac : une réunion est prévue le 17 novembre à 9h30 avec le Cabinet Gaxieu en présence d'Aveyron Ingénierie, le Conseil Départemental et l'agence de l'eau. La station qui serait envisagée afin d'avoir le moins de maintenance possible serait une station filtres à roseaux.
- Changement des blocs d'éclairage de sécurité de la salle des fêtes de St Laurent, l'entreprise Sofipal a fait un devis qui s'élève à 1826 euros, le conseil va contacter d'autres artisans.
- La commune doit étudier la mise en place de la taxe d'aménagement pour les demandes préalables de travaux et les permis de construire. Une partie de cette taxe devra être reversée à la communauté de communes. A l'heure actuelle, seules 3 communes de la communauté de communes, dont St Laurent, ne la perçoivent pas.
- Pic Monseigne : le Parc Naturel Régional des Grands Causses a commencé les travaux (débroussaillage, parking, sentier). Pour ce qui est des subventions la communauté de communes a validé le fonds de concours.
- Columbarium de St Laurent : l'entreprise Galtier doit intervenir la première semaine de novembre.
- Frelons asiatiques : Arnaud Contastin demande qui prend à sa charge la destruction des nids sur les terrains privés. La mairie le fait. L'entreprise Rivière de St Rome du Tarn va être contactée.
- Presbytère St Laurent : M. Prieur est parti fin septembre, l'appartement ne peut être reloué en l'état, il faut une rénovation complète. Voir avec technicien d'Aveyron Ingénierie pour choisir un architecte. La Région pourrait participer financièrement aux travaux d'isolation. Afin de financer les travaux, le jardin du presbytère, qui est constructible, pourrait être mis en vente.
- Commission communication pour le bulletin municipal : une réunion aura lieu le 4 novembre à 20h30.
- Formation premiers secours : attendons le retour de la croix rouge, un autre intervenant va être consulté.
- Téléthon : Régine Malaval indique qu'il est relancé cette année sur le canton de Vezins. Un quine aura lieu le 3 décembre à Vezins. Elle a besoin d'aide pour distribuer les courriers : Samuel Vidal va le faire sur Mauriac et Gilbert Vaissière sur les hameaux.
- 200 ans d'Henri Fabre : Geneviève Besombes indique que de nombreuses manifestations sont prévues d'avril à juin 2023 sur St Léons afin de célébrer sa naissance.
- Alexandra Bertrand fait part des remarques de certains administrés en ce qui concerne la résine tombée sur les bancs de la fontaine du haut, ainsi que la circulation difficile dans la rue principale.
- Arbres de la fontaine : ils seront coupés en janvier.

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 28 octobre 2022

Le Maire

Le secrétaire de séance

P.CONTASTIN

